

Témoignage de Christine HEEMERYCK, Directrice Adjointe, Direction des Établissements de l'Ordre de Malte France

Etablissements sanitaires et médico sociaux : des équipes remarquablement mobilisées face à la crise du Covid 19.

Pourriez-vous nous dire quelques mots sur l'organisation du pôle des établissements au sein de l'OMF?

Au sein des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte, la Direction des établissements est l'interface entre les différents établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux et l'association. La Direction des Établissements intervient dans la mise en œuvre des politiques sociales et des orientations associatives auprès de chacun des établissements qu'elle contrôle et auxquels elle apporte conseil et assistance dans les domaines juridiques, administratifs, financiers et techniques.

Au siège, quels changements opérationnels ont été mis en place depuis de début de la crise ?

Depuis 10 jours, l'ensemble des salariés de la Direction des Établissements poursuit son travail depuis son domicile. Si notre travail d'équipe s'en trouve un peu bouleversé, nous restons néanmoins à l'écoute des directeurs d'établissements pour leur apporter toute notre aide, dans la limite de ce que nous pouvons faire pour eux en pareille situation.

L'Ordre de Malte France a mis en place une organisation de crise, sous la supervision du Président de l'OMF et sous la gestion directe de Charles de Chabot, Directeur Général. Cette cellule de crise, en lien permanent avec les autorités de l'Etat, assure une veille quotidienne sur l'évolution de la

situation.

Elle est en lien directe avec les cellules de crises ARS dans les régions ou l'Ordre de Malte France possède des établissements et œuvre pour que le matériel nécessaire à la gestion de crise soit fourni en priorité à nos établissements : gels hydroalcooliques, masques... Comme partout, le manque de matériel a créé beaucoup de tension. Nous manquons principalement de masques, de lunettes, de surblouses et de gels désinfectants.

Comment les équipes s'organisent-elles au sein des établissements pour faire face à la crise ? Quelles mesures concrètes ont été déployées ?

Chaque établissement a constitué sa propre cellule de crise. Celle-ci se réunit régulièrement pour organiser au mieux la gestion de la crise au sein de chaque service.

Il y a une implication remarquable de la part de toutes les équipes de direction pour maintenir le cap face à la tempête. Tous nos établissements et services assurent une continuité d'accueil ou d'accompagnement, au sein même des établissements ou en lien avec certains de nos bénéficiaires à domicile. Tous les professionnels sont mobilisés !

Des réunions régulières sont organisées avec le personnel pour faire un point explicatif de la situation, vérifier et adapter les procédures, répondre aux questions, apaiser les craintes éventuelles de tous. Les personnels sont très impliqués à la fois sur le plan organisationnel mais aussi en termes de soutien moral.

Voici une liste non-exhaustive des nombreuses mesures qui ont été mises en place :

- Les plans bleus ont été activités. Les mesures barrières ont été renforcées, tout comme les mesures d'hygiène. Les procédures émanant des autorités publiques sont relayées pour être appliquées.

- En dehors des professionnels salariés, aucune personne ne peut entrer dans l'établissement. Les visites des familles sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Toutes les situations particulières sont traitées par les Directeurs et Directrices d'établissement.

 Des unités dédiées à l'isolement ont été créées dans chaque établissement propre à accueillir d'éventuels résidents malades ou nécessitant une surveillance et des soins plus soutenus.

- Les résidents sont confinés... ce confinement est particulièrement renforcé en EHPAD compte tenu de la vulnérabilité des personnes accueillies.

- Une nouvelle organisation du temps de travail a parfois été mise en place pour répondre aux contraintes de cette période épidémique.

- Pour maintenir un lien permanent, et rassurer sur l'état de santé des résidents, de nouvelles modalités de communication avec les familles ont été mises en place : Skype, téléphone, téléphone d'astreinte...

Quel message souhaiteriez-vous transmettre aux équipes de directions et au personnel soignant, en première ligne dans cette crise ?

Face à cette crise sans précédent, nous tenons à saluer l'action de nos équipes présentes auprès des résidents âgés ou vulnérables, leur témoigner notre reconnaissance pour leur engagement malgré toutes les contraintes personnelles qu'ils subissent eux-mêmes et enfin les remercier pour leur rigueur et leur professionnalisme qui ont permis jusqu'à présent de protéger efficacement les résidents. Nous tenons également à souligner le rôle important qu'ils occupent en rassurant eux-mêmes les résidents et leurs familles inquiètes.

Grâce à eux, et aux équipes de direction de nos Maisons, nous avons pu continuer à nous occuper des personnes qui nous sont confiées et à les protéger.

Nous souhaitons que tous les salariés de nos maisons soient chaleureusement remerciés pour leur travail remarquable.